



Pourquoi avoir la téléalarme?

C'est un service de contact, d'assistance et de secours à des personnes de tout âge dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement et ainsi favorise leur soutien à domicile. Avec la téléalarme vous gardez votre indépendance et vos proches sont rassurés 24h/24.

De quoi s'agit-il?

Cela se présente comme un boîtier que l'on porte sur soi en continu sous forme de médaillon ou de bracelet. Au moindre problème, il suffit de l'actionner pour entrer en relation avec une centrale de surveillance opérationnelle 24h/24.

Quel en est le fonctionnement?

Par l'interphone du transmetteur vous expliquez le motif de votre appel et selon le cas, l'opérateur prévient les intervenants que vous avez désignés en respectant vos consignes de priorité : famille, voisins, amis, médecin... Si vous n'êtes pas en mesure de parler, la centrale d'écoute déclenche rapidement les secours. Simple et fiable, le matériel proposé permet de couvrir l'ensemble de l'habitation. Pour l'installation, une prise téléphonique et une prise électrique suffisent. Le bon fonctionnement du matériel est régulièrement contrôlé. Le coût est de 31 euros par mois tout compris: installation de l'appareil, entretien et dépannage.

Pour bénéficier de ce service, contactez la mairie au 04 76 71 78 75